

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR) POUR L'ÉVALUATION DU PROJET « Systèmes alimentaires basés sur l'agroécologie et l'autopromotion (SRAA) »

Référence du projet : BI/2023/10/003917

1. Contexte

Le projet « *Systèmes alimentaires basés sur l'agroécologie et l'autopromotion-SRAA* » est mis en œuvre au Burundi par **ADISCO** en collaboration avec **Développement et Paix (Caritas Canada)**, **Université de Sherbrooke** et l'**Université Populaire Haguruka**. Il est financé par le **Programme de coopération climatique international (PCCI)** du gouvernement de Québec.

Développement et Paix (DP) est une organisation non gouvernementale de développement international, fondée en 1967 avec la mission de promouvoir le développement durable en construisant des programmes de solidarité dans le Sud et en mettant en œuvre des programmes de sensibilisation au Canada. Nous travaillons avec un réseau de plus de 160 organisations membres de Caritas Internationalis, ainsi qu'avec un réseau de plus de 100 organisations de la société civile dans 40 pays au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie et en Amérique latine et centrale.

L'Association « Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines » (ADISCO) a été fondée en 2006 au Burundi. Sa mission est d'accompagner l'émergence et le développement d'un mouvement social capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques au profit des couches modestes de la population.

Développement et Paix et ADISCO partagent des valeurs communes de dignité humaine, d'autopromotion et de professionnalisme. L'échange mutuel caractérise la relation partenariale depuis 2011, car ADISCO contribue aussi aux réflexions institutionnelles de DP, notamment sur une analyse des relations partenariales ainsi qu'aux événements de DP.

Le projet « *Systèmes alimentaires basés sur l'agroécologie et l'autopromotion (SRAA)* » s'inscrit dans une dynamique de promotion d'une agriculture durable, résiliente et inclusive, centrée sur l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales, notamment les femmes et les jeunes.

Le projet vise à renforcer les systèmes alimentaires locaux à travers l'adoption des pratiques agroécologiques, la valorisation des ressources locales, la résilience climatique, l'autonomisation économique et sociale des ménages ainsi que le développement de mécanismes d'autopromotion communautaire.

Dans le cadre de la redevabilité, de l'apprentissage institutionnel et de l'amélioration des interventions futures, il est prévu de réaliser une évaluation du projet afin d'apprécier les résultats atteints, les effets produits ainsi que les défis rencontrés durant sa mise en œuvre.

Cette évaluation permettra également de formuler des recommandations pratiques pour la consolidation des acquis et l'orientation des futures interventions dans le domaine de l'agroécologie et du développement communautaire.

2. Présentation succincte du projet

2.1 Intitulé du projet

Projet « Systèmes alimentaires basés sur l'agroécologie et l'autopromotion (SRAA) ».

2.2 Zone d'intervention

Avant le nouveau découpage administratif intervenu en 2025, le projet SRAA couvrait 8 communes d'intervention réparties sur deux provinces à savoir la province de Kirundo (communes Kirundo, Ntega, Vumbi, Gitobe, Kirundo et Bugabira) et la province de Muyinga (commune Gasorwe, Gashoho et Muyinga).

Après le nouveau découpage administratif, le projet SRAA travaille sur 2 provinces dont Butanyerera (2 communes : Kirundo, Busoni) et Buhumuza (2 communes : Butihinda et Muyinga).

- La nouvelle commune Kirundo comprend : Kirundo, Bugabira, Ntega et Vumbi
- La nouvelle commune Busoni comprend : Gitobe
- La nouvelle commune Butihinda comprend : Gasorwe, Gashoho
- La nouvelle commune Muyinga comprend : Muyinga

NB : Signalons que les nouvelles communes de Busoni, Butuhinda et Muyinga comprennent d'autres zones où le projet SRAA n'a pas travaillé.

2.3 Durée du projet

Le projet «Système de Résilience basée sur l'Agro écologie et l'Autopromotion « SRAA » a commencé en octobre 2023 pour prendre fin le 31/12/2026.

2.4 Partenaires de mise en œuvre

Développement et Paix est le répondant légal du projet auprès du partenaire technique et financier ainsi que le responsable de répondre aux exigences stipulées et aux échanges. Il est chargé de veiller à la bonne exécution du projet en mettant à la disposition d'ADISCO tous les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre. Il coordonne les différents partenaires impliqués. DP est responsable de l'élaboration des rapports narratifs et financiers et d'assurer la conformité des documents produits et le matériel de communication. DP assure le suivi du projet et organise

un échange rapproché avec le partenaire ADISCO pour accompagner la prise de décision. En fonction de l'évolution de l'avancement du projet et des besoins de renforcements des capacités, DP a la responsabilité de mobiliser les ressources supplémentaires si nécessaires. DP organise les échanges internationaux et la production d'un audit comptable de toutes les dépenses liées au projet.

ADISCO est porteur du projet au niveau local. ADISCO est responsable d'organiser le recrutement du personnel, d'exécuter les actions d'identification des bénéficiaires, d'organiser le renforcement des capacités internes des équipes, d'appuyer et accompagner les dynamiques, d'assurer la coordination des intervenants. ADISCO est responsable de la gestion opérationnelle du projet ainsi que d'assurer une gestion financière saine conformément aux procédures établies. ADISCO se charge de toutes les questions relatives à la collaboration avec l'administration et les autres acteurs locaux. ADISCO élabore les rapports périodiques exigibles ainsi qu'un plan de contingence et une veille informationnelle.

Autres acteurs

- Université de Sherbrooke qui est une Institution québécoise de recherche.
- L'Université Populaire Haguruka (UPH) est un Centre de formation et de recherche coopérative qui dispense des formations aux leaders et cadres des mouvements coopératifs, mutuellistes et syndicaux. Sa mission est de conduire des recherches-actions participatives et renforcer les capacités des intervenants afin de générer une prise de conscience des autorités. L'UPH a été créé par ADISCO et est en attente de son statut juridique propre.
- Le rôle de l'UPH et de l'institut de recherche québécois sera de générer de nouvelles connaissances, de partager des savoirs en conduisant des recherches (recherche-action participative, étude ciblée) sur des pratiques innovantes appropriées aux circonstances et compétences locales.
- Finalement, le PELUM (Participatory Ecological and Land Use Management) est une plateforme d'acteurs de la société civile et des producteurs/productrices qui s'engagent pour la promotion des pratiques agroécologiques. Il est prévu de structurer le PELUM au niveau local, c'est-à-dire au niveau des points focaux communaux, d'organiser un cadre de concertation entre les acteurs du PELUM et d'appuyer l'organisation des échanges d'expériences.

2.5 Groupes cibles

Le projet accompagne :

- ✓ 6 coopératives multifonctionnelles
- ✓ 848 groupements d'entraide et d'autopromotion (IGG)
- ✓ 75 cellules de veille genre et droits humains (CVGDH),
- ✓ 10 comités de gouvernance des ressources naturelles (CGRN)
- ✓ 13 associations collinaires de développement communautaires (ACDC)
- ✓ 6740 ménages repartis sur 165 collines.

2.6 Objectif global du projet

Contribuer à la mise en place d'un système de résilience basée sur l'agroécologie dans les provinces de Kirundo et Muyinga au Burundi.

2.7 Objectifs spécifiques

Le SRAA vise 3 objectifs spécifiques ci-après :

- Les producteurs et en particulier les productrices de Kirundo et Muyinga adoptent l'agroécologie comme mesure d'adaptation aux impacts des changements climatiques et mesure de sécurisation de leurs besoins de base.
- Les communautés de Kirundo et Muyinga intègrent les informations techniques et résultats de recherches dans leurs pratiques d'adaptation aux impacts des changements climatiques notamment pour les femmes, les jeunes et les enfants
- Les autorités locales et les organisations de la société civile de Kirundo et Muyinga intègrent l'agroécologie dans la gouvernance environnementale comme mesure d'adaptation aux impacts des changements climatiques

2.8. Résultats attendus du SRAA

Résultat ultime : 1000 Contribuer à la mise en place d'un système de résilience basée sur l'agroécologie dans les provinces de Kirundo et Muyinga au Burundi.

Résultat intermédiaire : 1100 Les producteurs et en particulier les productrices de Kirundo et Muyinga adoptent l'agroécologie comme mesure d'adaptation aux impacts des changements climatiques et mesure de sécurisation de leurs besoins de base.

- ✓ 1110 Les animateurs/animateuses endogènes et techniciens/techniciennes agricoles ont les compétences pour intégrer l'agroécologie
- ✓ 1120 Les exploitations familiales intégrées (EFI) sont transformées en fermes agroécologiques plus rentables et durables
- ✓ 1130 Les coopératives agricoles offrent des services durables aux membres et à la communauté

Résultat intermédiaire : 1200 Les communautés de Kirundo et Muyinga intègrent les informations techniques et résultats de recherches dans leurs pratiques d'adaptation aux impacts des changements climatiques notamment pour les femmes, les jeunes et les enfants.

- ✓ 1210 Les producteurs/productrices, OSC, communautés ont accès aux informations relatives à l'adaptation aux changements climatiques pour la production agricole et pour mitiger les impacts
- ✓ 1220 Les producteurs/productrices, OSC, communautés et instituts de recherche partagent les connaissances et résultats de recherche

Résultat intermédiaire : 1300 Les autorités locales et les organisations de la société civile de Kirundo et Muyinga intègrent l'agroécologie dans la gouvernance environnementale comme mesure d'adaptation aux impacts des changements climatiques.

- ✓ 1310 Les communautés et les autorités locales s'approprient les règles de gouvernance environnementale en faveur de la cohésion sociale et la lutte contre les impacts des changements climatiques
- ✓ 1320 Les acteurs locaux (OSC, coopératives) se mobilisent au sein des réseaux et plateformes pour plus de gouvernance environnementale
- ✓ 1330 Les différents acteurs organisent un dialogue permanent pour encourager la volonté politique d'intégrer l'agroécologie

3. Objectifs de l'évaluation

3.1 Objectif général

Évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des interventions du projet SRAA dans le renforcement des systèmes alimentaires durables, la promotion de l'agroécologie et l'autonomisation des communautés bénéficiaires, afin de tirer des enseignements et formuler des recommandations pour l'amélioration des futures interventions.

3.2 Objectifs spécifiques

L'évaluation devra notamment :

- Mesurer, examiner ou valider les indicateurs correspondant à l'atteinte des résultats attendus. (Mesurer le Cadre des Mesures de Rendement / tableau atteinte), on s'est engagé la dessus;
- Évaluer le degré de satisfaction des bénéficiaires y compris du partenaire local que ce soit en termes de capacités développées/renforcées ou en termes de besoins satisfaits (ceci comprend une mesure quantitative et qualitative);
- Apporter des réponses aux questions d'évaluation stipulée par critère :
- Analyser les effets du projet sur les bénéficiaires, particulièrement les femmes et les jeunes ;
- Identifier les bonnes pratiques, innovations et leçons apprises ;
- Évaluer les mécanismes de durabilité des acquis ;
- Formuler des recommandations opérationnelles et stratégiques.

4. Questions d'évaluation

L'évaluation portera notamment sur les questions suivantes :

4.1 Pertinence : *La mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention correspondent aux besoins et aux intérêts des populations.*

Dans quelle mesure et de quelles façons le projet SRAA a-t-il contribué à répondre aux besoins socio-économiques et à résoudre les problèmes identifiés ?

En particulier :

- Estimer le nombre de personnes ayant diminué leur vulnérabilité face aux changements climatiques (bénéficiaires directs)
- Mesurer le % de la population qui estiment avoir les moyens de subvenir à ses besoins (soit peut compter sur une autre activité génératrice de revenus ; soit augmenté la productivité agricole)
- Estimer le niveau de satisfaction des bénéficiaires du projet ? Expliquez votre méthode de collecte de l'information et le nombre de répondants ainsi que les détails méthodologiques (4.1.)
- Estimer le taux d'acceptation sociale

- Expliquer de façon qualitative la réponse à la question et fournir des illustrations qui complètent les estimations chiffrées.

4.3 Efficacité : *Mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention ont été atteints*

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à livrer les produits et à atteindre les résultats de développement initialement prévus / définis dans le document de projet ? Quels sont les changements qui peuvent être observés au niveau des personnes actrices bénéficiaires et autres acteurs impliqués ?
- Inscrivez un récit de changement associé au projet en y joignant des illustrations des photos en annexe. (4.2.). *(Les récits de changement permettent d'illustrer et comprendre les effets directs du projet dans le quotidien des bénéficiaires ou de la collectivité. Ils permettent de mieux comprendre des changements de savoirs, de comportements, ou de pratiques, qui sont survenus au fil du projet. Les récits de changements peuvent porter sur une personne, un groupe de personnes ou une collectivité touchée par le projet. Ils sont exprimés dans un langage accessible et pourraient être repris dans les communications du ministère pour mettre en valeur les résultats du projet. Pour de plus amples informations et pour des conseils de rédaction, veuillez consulter la section « 2.2 Méthodologie des récits de changement » (p.20) du Guide de rapport des résultats en matière d'aide internationale pour les partenaires d'Affaires mondiales Canada.)*
- Quelles sont les trois principales réussites à souligner du projet ?

4.6 Durabilité & appropriation : *L'exercice efficace du leadership par les partenaires nationaux et locaux dans l'intervention*

- a) Expliquez la façon dont le projet a été mis en œuvre et fonctionne, son leadership, la façon dont la population ciblée, la communauté, la partie gouvernementale et les autorités locales et/ou nationales sont impliquées ou participent activement ? Avec quels modes de participation (leadership) le processus a-t-il fonctionné ?
- b) Quels moyens ou mécanismes ont été mis en place pour soutenir la pérennité des activités et des résultats du projet ? (7.1.)

5. Portée de l'évaluation

La présente évaluation couvrira le projet SRAA/PCCI dans son ensemble et touchera les différents volets mis en œuvre et les différentes régions. Cette évaluation permettra à Développement et Paix, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au partenaire local, aux bénéficiaires cibles, aux autorités locales, de disposer des informations sur la pertinence du projet et aussi sur la manière dont le projet est mis en œuvre (mise en œuvre dans un souci de pérennité). L'évaluation est importante d'un point de vue qualitatif alors que les mesures quantitatives ne viennent que préciser certains aspects du projet. Il est attendu une documentation qualitative consistante avec les changements apportés par le projet.

6. Livrables attendus

Le consultant ou cabinet produira les livrables suivants :

1. Rapport de démarrage comprenant :
 - Compréhension des TDR ;
 - Méthodologie détaillée ;
 - Outils de collecte ;
 - Chronogramme.
2. Rapport provisoire d'évaluation comprenant :
 - Cadre des Mesures de Rendement (CMR)
 - Résultats de l'analyse ;
 - Conclusions ;
 - Recommandations.
3. Rapport final intégrant les observations des parties prenantes.
4. Présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation.

7. Profil du consultant ou du cabinet

Le consultant ou cabinet devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire en agronomie, développement rural, socioéconomie, environnement, suivi-évaluation ou domaine similaire ;
- Expérience avérée dans l'évaluation de projets de développement ;
- Bonne connaissance de l'agroécologie, de la sécurité alimentaire et du développement communautaire dans un contexte du changement climatique;
- Maîtrise des approches participatives ;
- Expérience dans l'intégration du genre et de l'inclusion sociale ;
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction.

8. Durée de la mission

La durée estimative de la mission est de 20 jours calendaires.

9. Chronogramme indicatif

Le chronogramme ci-dessous est à respecter strictement :

No.	Activités	Date
1	Publication des termes de référence	01/10/2026
2	Echéance de soumission des offres	26/10/2026
3	Notification du consultant retenu	30/10/2026
4	Contractualisation avec le consultant	02/11/2026
5	Date de démarrage	03/11/2026
6	Rapport provisoire	23/11/2026
7	Rapport final	30/11/2026

10. Dispositions administratives et logistiques

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

- **Équipe d'évaluation** : Un consultant national va soumettre l'approche méthodologique, effectuer l'évaluation, soumettre le rapport complet et CMR, ainsi que les documentations conformément aux termes de référence.
- **Équipe de projet** : L'équipe du projet va fournir au consultant l'assistance administrative et les informations et données requises ; participe à la majorité des activités du consultant et apporte au consultant les connaissances de son expérience; participe à toutes les décisions et valide la conception des outils et des choix en amont.
- **Rôle de D&P** : Le chargé de programme soutient l'équipe locale pour coordonner le processus d'évaluation avec le consultant et l'équipe de projet, fourni les Termes de Références, met à disposition toute la documentation et contribue aux analyses du consultant avec l'équipe.

11. Ethique d'évaluation

Les informations collectées sont confidentielles. Le consultant s'assure de ne pas créer de tensions entre une personne sélectionnée pour une entrevue/sondage et une personne non sélectionnée. Le consultant fait preuve de flexibilité pour ne pas remettre en question, mettre mal à l'aise des personnes qui voudraient témoigner. Le consultant a un profil bas et s'en remet au chef de projet pour toutes questions ou doutes qui pourraient survenir dans la démarche.

12. Modalités de soumission des offres

Les candidats intéressés doivent soumettre :

- Une offre technique comprenant l'expérience, la méthodologie, le calendrier et les documents administratifs (attestation de bonne fin, NIF, une attestation de non-redevabilité fiscale de moins de 3 mois délivrée par l'OBR).
- Une offre financière détaillée (coûts unitaires et coûts total en Francs Burundais toutes taxes comprises).
- Au moins 3 références des travaux similaires réalisés pour une ONG ou une autre institution.

Date limite de soumission : au plus tard lundi, le 26/10/2026 à 17h00.

Adresse de soumission : Secrétariat général de l'ADISCO, au siège sis à Kiyange, Commune Ntahangwa, Zone Buterere, Quartier Kiyange.

Une copie électronique de l'offre est remise simultanément aux adresses ci-après :

libere.bukobero@adisco.org; fidele.niyonizigiye@adisco.org;
christine.nkunguzi@adisco.org; mariebenignemere60@gmail.com et
cfameree@devp.org.

13. Critères de sélection

Le/la consultant/e sera évalué/e en fonction d'une combinaison des critères techniques et financiers. Le score des critères techniques sera de 70% (70 points), alors que les critères financiers seront de 30% (30 points). La proposition financière la moins-disante recevra une note financière (NF) de 30 points. La note des autres soumissionnaires seront calculées de la façon suivante : **Offre financière le moins disant/Offre financière du soumissionnaire X 30.**

L'évaluation technique sera effectuée selon la notation suivante :

<ul style="list-style-type: none">- Composition du dossier (complet/incomplet)/10 pts- Pertinence de la formation académique / 20 pts	30 pts
<ul style="list-style-type: none">- Méthodologie proposée (Bonne compréhension de la mission) /20 pts- Chronogramme proposée / 20 pts	40 pts
<ul style="list-style-type: none">- Expérience professionnelle (référence des missions similaires) / 30 pts	30 pts
Note Technique (NT)	100 pts

NB : La note technique (NT) minimum de qualification requise pour l'étape d'évaluation financière est de 75 points.

a) Évaluation de l'offre financière (Pondération 30%).

Pour évaluer une offre financière, l'ADISCO prendra en compte les éléments ci-après : Le prix de l'offre et les ajustements apportés au prix pour corriger les erreurs arithmétiques.

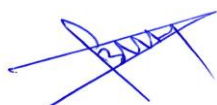
Les offres financières des soumissionnaires sélectionnés pour l'évaluation financières seront classées, et une Note Financière (**NF**) maximum de 100 points sera attribuée à l'offre la moins disante et proportionnellement aux autres :

NF= offre financière la moins disante x 100/ offre financière du soumissionnaire concurrent

b) La Note Générale (NG) du soumissionnaire sera calculée comme suit : $NG = 0,7NT + 0,3NF$

Fait à Bujumbura, le 01/10/2026

Libère BUKOBERO



Secrétaire Général d'ADISCO